

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf février, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, Mme Judith MONTAUBAN, M. Cyril DROUIN, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Isabelle LACREUSE
M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 04/02/2026

M. Pascal CAILLE est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2026-02/01

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE 2026

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu différentes demandes de subventions déposées par les associations brouziliennes ou autres.

Elle ajoute que la commission « Vie Locale-Associations » et la commission « Finances » ont travaillé sur chaque demande et émettent des propositions.

Madame Christelle SOURISSE, adjointe en charge de la Vie Associative présente chacune d'elles.

Elle rappelle tout d'abord que pour établir ces propositions, la Commission Vie Locale-Associations puis la Commission Finances ont acté les principes suivants :

- verser des subventions d'un montant supérieur à 100 euros
- ne pas aller au-delà des demandes de l'association

Suivant ces propositions, les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer les subventions suivantes aux associations au titre de l'exercice 2026 :

ASSOCIATIONS - Sportives - Loisirs – Jeunesse – Culture - Animation	MONTANT
BASKET BCG	1 300 €
CHASSE	300 €
COMITE DES FETES	3 607.08 €
FOOT LSGB	3 000 €
GRASLA AUTO RETRO	100 €
GYM DETENTE	100 €
L'DANSE	1 000 €
MUSICIENS DE GRASLA	1 000 €
A.S.P.B. (PATRIMOINE)	150 €
GRAINE DE SPORTS	800 €
A.C.F.B. (LES AMIS DE LA CHAPELLE)	150 €
BADMINTON	100 €
THEATRE	1 000 €

ASSOCIATIONS DIVERS	MONTANT
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE	2 493,00 €
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE (7 € x 61 élèves)	427,00 €
APEL ECOLE PRIVEE (7€ x 200 élèves)	1 400,00 €
OGECE (Pause méridienne)	9 800,00 €
Familles Rurales (Garderie + animation jeunesse + centre accueil périscolaire)	110 000,00 €

ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS COMMUNE	MONTANT
ST LOUIS Hand (Chavagnes)	270,00 €

Messieurs Pascal BINET et Gilbert ARRIVE sont sortis de la salle et n'ont pas pris part à la présente délibération.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Pascal CAILLE

Le Maire
Emilie DUPREY